# Un nouveau site de nidification du Gobemouche noir *Ficedula hypoleuca* : la forêt de Saint-Gobain (Aisne)

**Par Gérard TOMBAL**

Bien qu'un des oiseaux les plus étudiés grâce à l'implantation de nichoirs, le Gobemouche noir garde une partie de son mystère. Ainsi, selon Yves Muller (1994), commentant sa distribution en France, « bien que l'aire de répartition couvre une bonne moitié du pays, cet oiseau paraît plutôt localisé à quelques massifs forestiers (seulement 46 secteurs de nidification certaine) et les raisons de cette répartition inégale restent obscures. »
En Picardie, selon LE MARECHAL et LESAFFRE (2000), le Gobemouche noir niche dans les forêts domaniales de l'Oise et de l'Aisne : Compiègne-Laigue (« peut-être une centaine de couples »), Retz (« quelques dizaines de couples »), Hez-Froidmont (quelques dizaines de couples »), Halatte (« quelques couples »).
Cette modeste population picarde de Gobemouche noir apporte une touche originale à l'avifaune de cette région si l'on considère qu'elle est absente du Nord – Pas-de-Calais (TOMBAL, 1996) et de Haute-Normandie. Elle marque la limite occidentale d'une population couvrant le Nord-Est de la France.
La forêt de Saint-Gobain s'ajoute aux forêts picardes hébergeant le Gobemouche noir : sa nidification y a été constatée avec certitude depuis 2004. Localisée et fugace, ne se manifestant que d'avril à juin, l'espèce a très bien pu échapper à la sagacité des quelques ornithologues locaux et son installation peut être ancienne (voir Carte n°1). Cette installation peut confirmer l'hypothèse avancée par SUEUR (1995) qui, comparant la répartition picarde de l'espèce entre 1970 – 1975 et 1983 – 1987, énonçait : « cet oiseau semble avoir quelque peu étendu son aire de nidification vers le nord depuis la période 1970 – 1975 ». L'oiseau continuerait ainsi son avancée septentrionale.
Les données recueillies sur cette population depuis 2004 seront présentées et mises en perspective avec la littérature parfois perplexe à propos de la biologie de cet oiseau.

## Calendrier de nidification

La plupart des mâles chanteurs se cantonnent fin avril – début mai (dates relevées entre : le 21 avril et le 4 mai) : on les retrouve souvent sur le même site un mois plus tard, chantant il est vrai plus discrètement.
Les femelles sont de retour de migration plus tardivement que les mâles. Leur observation est rare, car elles aménagent le nid et couvent dès leur arrivée. Par exemple, le 10 mai 2005, deux femelles apportent des matériaux dans les loges de deux territoires distants de 300 m (Fontaine Grimaud, parcelles 2141 et 2148).
En fait, à partir du 15 mai, la discrétion du chant du mâle signifie souvent la présence proche d'une femelle en train de couver. Le suivi de la nidification devient alors difficile : certains mâles cantonnés cessent de chanter ; d'autres abandonnent la loge initialement choisie pour une autre peu éloignée.
Après l'éclosion des jeunes, le mâle participe au nourrissage et émet souvent une strophe discrète au retour près du nid. Les nourrissages ont été observés entre la fin mai et la mi-juin (23 mai – 20 juin).

| Lieu – dit | N° parcelle ONF | Date d'arrivée du mâle | Date d'arrivée de la femelle | Date de nourris-sage |
|---|---|---|---|---|
| Laie Saint-Nicolas (2004) | 1014 | 21 avril | – | 8 juin – 20 juin |
| Fontaine Grimaud (2005) | 2148 | 4 mai | 10 mai | 25 mai – 10 juin |
| Fontaine Grimaud (2006) | 2148 | 22 avril | - | 25 mai – 10 juin |
| Pomme-lottier (2006) | 2095 | 26 avril | - | 23 mai – 8 juin |
| Vallée Maubreuil (2006) | 2100 | 2 mai | - | 1er juin – 15 juin |

Tableau n°1. Calendrier de nidification du Gobe-mouche noir à Saint-Gobain (2006)

## Estimation du nombre de couples nicheurs

Il semble que le nombre de mâles cantonnés durablement (du 20 avril au 20 mai) soit une bonne base pour estimer la population

nicheuse. En 2006, dans un rectangle de 1,5 km sur 2 km (300 ha), centré sur le Pommelottier (Haute Forêt de Saint-Gobain) :
- 18 mâles chanteurs ont été recensés début mai ;
- 12 mâles sont restés cantonnés au moins jusqu'au 20 mai ;
- 3 nichées ont été suivies jusqu'à leur terme, vers le 10 juin.
Sur ce secteur, l'estimation de 15 couples nicheurs est une hypothèse basse, compte tenu de la discrétion de l'espèce dans la phase finale de sa reproduction.

Des effectifs importants peuplent certaines forêts françaises : selon MULLER (op. cit.), 3000 couples pour la forêt de Haguenau en Alsace, plus de 300 couples pour celle de Fontainebleau. Rien de tel à Saint-Gobain, où l'effectif nicheur ne compte que quelques dizaines de couples malgré la dimension du massif (12 000 ha) et la disponibilité de nombreuses loges des Pics épeiche *Dendrocops major* et mar *D. minor*. Cette modeste population est localisée dans un secteur particulier de la forêt de Saint-Gobain, apparemment absente de la forêt de Coucy-Basse toute proche.

## Domaine vital et densité de population

La quasi totalité de la population observée à Saint-Gobain se regroupe en un seul îlot de population (autour de l'axe du Pommelottier), exceptée une seule donnée disjointe (indices de présence au Bois Robin, parcelle 3021, en 2005 et 2006).

## Milieu forestier occupé

A Saint-Gobain, la plupart des mâles chanteurs sont disséminés, séparés de 500 m à 1000 m, souvent seuls dans une même parcelle forestière (de 10 ha à 20 ha). Et pourtant, les cavités de Pics sont abondantes, laissant espérer une distribution plus dense. Ainsi, le Gobemouche noir semble dans ces cas être une espèce territoriale, se ménageant et défendant un domaine vital autour du nid.
Cependant, par endroits, plusieurs mâles (de 2 à 4) se côtoient, leurs postes de chant à peine distants de 100 m. Dans ces cas, la proximité des nids suggère une organisation sociale en colonie lâche.
Cette contradiction s'explique si l'on se réfère à GÉROUDET (1998) : « le territoire se limite, en fait, aux environs immédiats du nid (100 à 200 m2, par exemple) ».
En 2006, la densité de peuplement du Gobemouche noir à Saint-Gobain représentait 0,5 couple pour 10 ha.
Toujours selon GÉROUDET (op. cit.), les densités en l'absence de nichoirs sont variables selon les milieux forestiers : « 0,1 à 6 couples pour 10 ha en Scandinavie, de 0,02 à 6,9 couples pour 10 ha en Allemagne». La densité modeste relevée à Saint-Gobain peut s'expliquer soit par une implantation récente (l'équilibre entre l'espèce et le milieu n'est pas encore réalisé) soit par un effet de limite d'aire (le milieu n'est pas totalement propice à l'espèce). Si cette deuxième hypothèse est la bonne, la population de Gobemouche noir de Saint-Gobain offrirait une opportunité de bien cerner les habitats plus favorables à l'espèce.

| Lieu-dit | N°Parcelle | Altitude | Arbre support | Loge (hauteur) | Milieu |
|---|---|---|---|---|---|
| Fontaine Grimaud | 2148 | 193 m | Chandelle arbre mort Ø 30 cm | Trou de Pic épeiche (6 m) | Futaie claire |
| Laie Saint-Nicolas | 1014 | 190 m | Chêne attaqué par champignons Ø 80cm | Trou de Pic épeiche (6 m) | Futaie de chêne sessile, châtaignier |
| Pommelottier | 2095 | 192 m | Bouleau Ø 30 cm | Crevasse naturelle (8 m) | Petite clairière avec fougères |
| Pommelottier | 2098 | 185 m | Chandelle arbre mort Ø 30 cm | ? | Futaie de hêtre |
| Pommelottier | 2111 | 190 m | ? | ? | Tourbière (peuplier grisard, aulne, bouleau) |
| Citadelle | 3212 | 185 m | Sorbier des oiseleurs Ø 30cm | Trou de Pic (4 m) | Clairière sur butte |
| Tête à Houx | 2114 | 190 m | Hêtre mort Ø 60cm | Trou de Pic (8 m) | Futaie de hêtre |
| Vallée Maubreuil | 2100 | 183 m | Sorbier des oiseleurs Ø 30cm | Trou de Pic (4 m) | Butte, petite clairière |
| Ventes Ste-Marguerite | 2115 | 185 m | Chandelle frêne Ø 30cm | Trou de Pic (8 m) | Futaie de hêtre |
| Tête à Houx | 2112 | 185 m | Bouleau mort | ? | Tourbière, clairière |
| Croix Pitta | 2114 | 190 m | Chandelle de bouleau mort Ø 40cm | Trou de Pic (5 m) | Futaie de hêtre |

Tableau n° 2. Quelques sites de nidification du Gobemouche noir à Saint-Gobain (2006)

La population de Gobemouche noir semble coloniser de préférence les secteurs les plus élevés de la forêt de Saint-Gobain (180 m –190 m) qui culmine à 209 m.

La corrélation entre la distribution des couples de Gobemouches noirs et la cote altitudinale de 185m (voir Carte n°2) semble suggérer une prédilection pour certaines formations végétales. C'est en effet à ce niveau qu'affleure l'Argile de Saint-Gobain, couverte par une Aulnaie – Frênaie à *Carex pendula* parsemée de sources, de petites tourbières perchées. Cette couronne de végétation hygromorphe est surmontée par les sables bartoniens (de Beauchamp), peuplés d'une Chênaie sessiliflore sur sols podzoliques (« cette Chênaie se dégrade en une forêt claire à Bouleau et Molinie » BOURNERIAS, 1971) où s'ouvrent de nombreuses petites clairières à Bouleaux et Sorbiers des oiseleurs souvent élues par le Gobemouche noir comme sites de nidification.
Le contexte forestier proche des loges du Gobemouche noir est donc ici varié : futaie claire de feuillus, futaie monospécifique de Hêtres, futaie âgée de Chênes sessiles, coulée humide à Carex pendula avec Peupliers grisards et Aulnes. Dans tous les cas, les affleurements argileux et l'Aulnaie – Frênaie ne sont pas très éloignés.
La littérature évoque quelques caractéristiques du milieu favorable au Gobemouche noir :
- « une futaie feuillue âgée » : elle ne représente à Saint-Gobain qu'une occurrence sur l'ensemble des observations. Il ne semble pas que l'âge du peuplement forestier soit ici l'élément expliquant à lui seul l'installation du Gobemouche noir ;
- « un sous-bois dégagé permettant la chasse aérienne et la capture au sol » : cette condition est en revanche ici parfaitement remplie puisque la localisation de l'espèce correspond à la Chênaie sessiliflore sur sol podzolique, peuplement clair avec de larges plaques de sol nu où s'ouvrent de nombreuses petites clairières ;
- « un relief escarpé » : à 140 Kms à l'est de Saint-Gobain, le Gobemouche noir niche dans les Ardennes belges (secteurs de Bouillon, Herbeumont) dans la hêtraie à luzules à une altitude de 400 m environ (DEVILLERS, 1988), confirmant l'hypothèse d'une prédilection de l'espèce pour des sites forestiers élevés. De même, GÉROUDET (op. cit.) remarque « qu'il se cantonne en général dans les terrains montueux, les vallons et les bas versants des montagnes, plutôt que dans les plaines ».
En forêt de Fontainebleau, l'espèce « semble apprécier la proximité des mares forestières (abondance d'insectes ?) et des secteurs accidentés », selon LE MARÉCHAL et LESAFFRE (op. cit.). Cette conjonction du relief et d'un milieu humide semble déterminer en forêt de Saint-Gobain la présence du Gobemouche noir.

## Emplacement du nid

Le Gobemouche noir à Saint-Gobain semble se cantonner de préférence : sur une petite butte, près d'une clairière, dans un secteur présentant de larges zones de sol dénudé. Le Pouillot siffleur *Phylloscopus sibilatrix* est souvent associé au Gobemouche noir dans le même milieu.
L'arbre support de la loge est soit une chandelle d'arbre mort de 30 cm de diamètre, percée de trous de Pic, soit un arbre vivant (Bouleau, Sorbier des oiseleurs, Frêne, Hêtre, Châtaignier, Chêne) dont le diamètre est compris entre 30 cm et 80 cm.
La cavité du nid est le plus souvent une loge de Pic épeiche ou de Pic mar, parfois une anfractuosité naturelle du tronc.

## Coloration du mâle

Le plumage noir et blanc du mâle se rencontre le plus souvent ; mais la coloration dos brun et ventre gris a néanmoins été observée à deux reprises (sur une trentaine de contacts).

Selon MULLER (op. cit.), dans les forêts de Lorraine et d'Alsace, les mâles sont généralement de type gris – brun, comme en Europe centrale ; « en forêt de Fontainebleau, en revanche, la population reproductrice est constituée uniquement du type blanc et noir ». Les Gobemouches noirs picards et d'Ile-de-France pourraient donc être génétiquement apparentés.

## Conclusion

La modeste population nicheuse de Gobemouche noir de la forêt de Saint-Gobain, en limite d'aire de répartition française, s'est établie en altitude, au contact entre argiles et sables.
Une étude élargie aux autres forêts picardes permettrait certainement une plus juste interprétation des données ici présentées.

## Remerciements

Mes remerciements vont :
- d'une part à ceux qui se sont associés au repérage des mâles chanteurs et au suivi de la nidification : Georges MAINNEVRET (ONF), Fabrice COCHON et Carlo SCUOTTO (Groupe Ornithologique du Nord, Picardie Nature), Christine et Jean-Charles TOMBAL (Groupe Ornithologique du Nord) ;

- d'autre part à ceux qui par leurs remarques et suggestions pertinentes m'ont permis d'affiner la rédaction de ce texte : Didier Baverel, Xavier Commecy, Rémi François, William Mathot, Thierry Rigaux et Pierre Sengez.

## BIBLIOGRAPHIE

Bouchinet F. (réd.) (2005). Bulletin N°58 de la Section Oise de Picardie Nature, sept. 2005.

Bournérias M. (1971). « Types de végétation en rapport avec le substrat » in Carte géologique La Fère, BRGM, 1971.

Devillers P. (Réd.). Atlas des Oiseaux nicheurs de Belgique, Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, 1988.

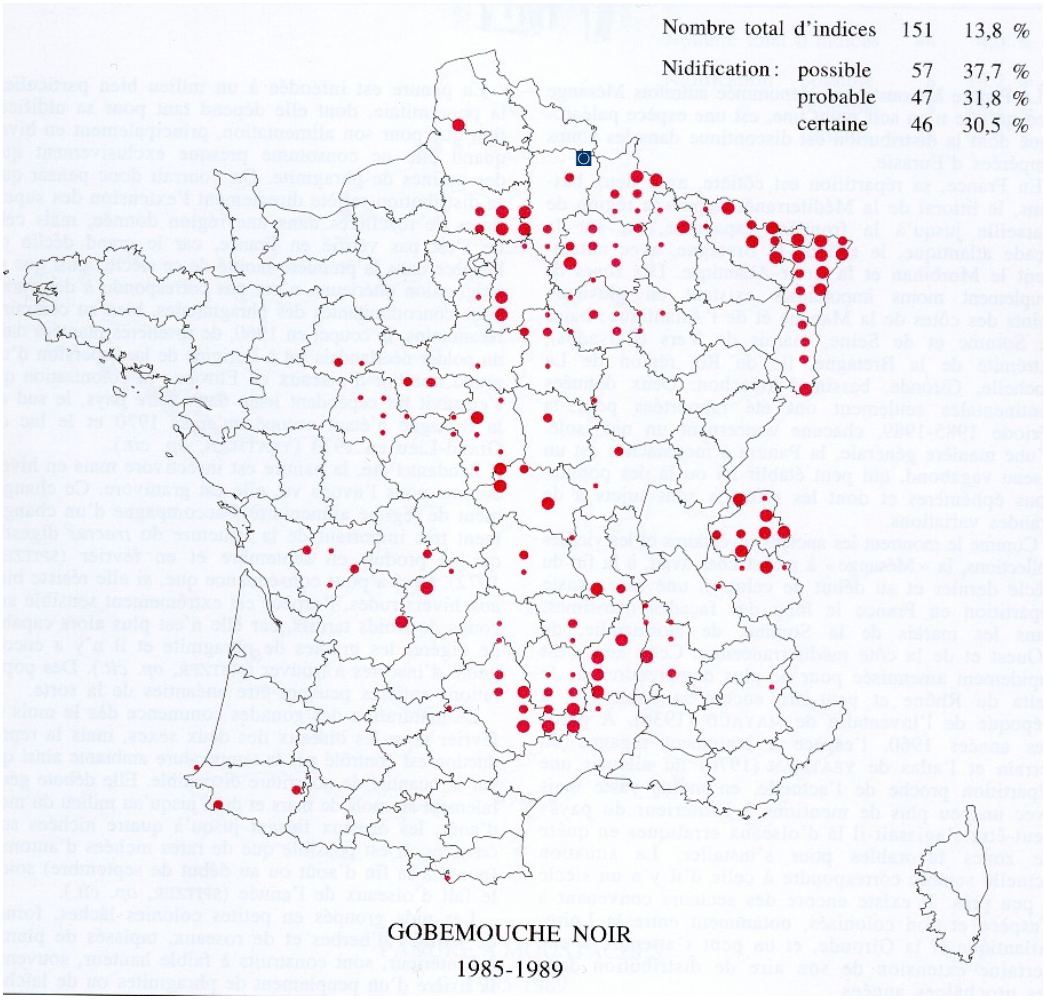
Géroudet P. (1998). Les passereaux d'Europe, II, Delachaux et Niestlé, 1998, Paris, Neuchâtel, p.138.

Muller Y. (1994). « Gobemouche noir » in Yeatman-Berthelot D. & Jarry G. Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs, SOF, p.598 - 599.

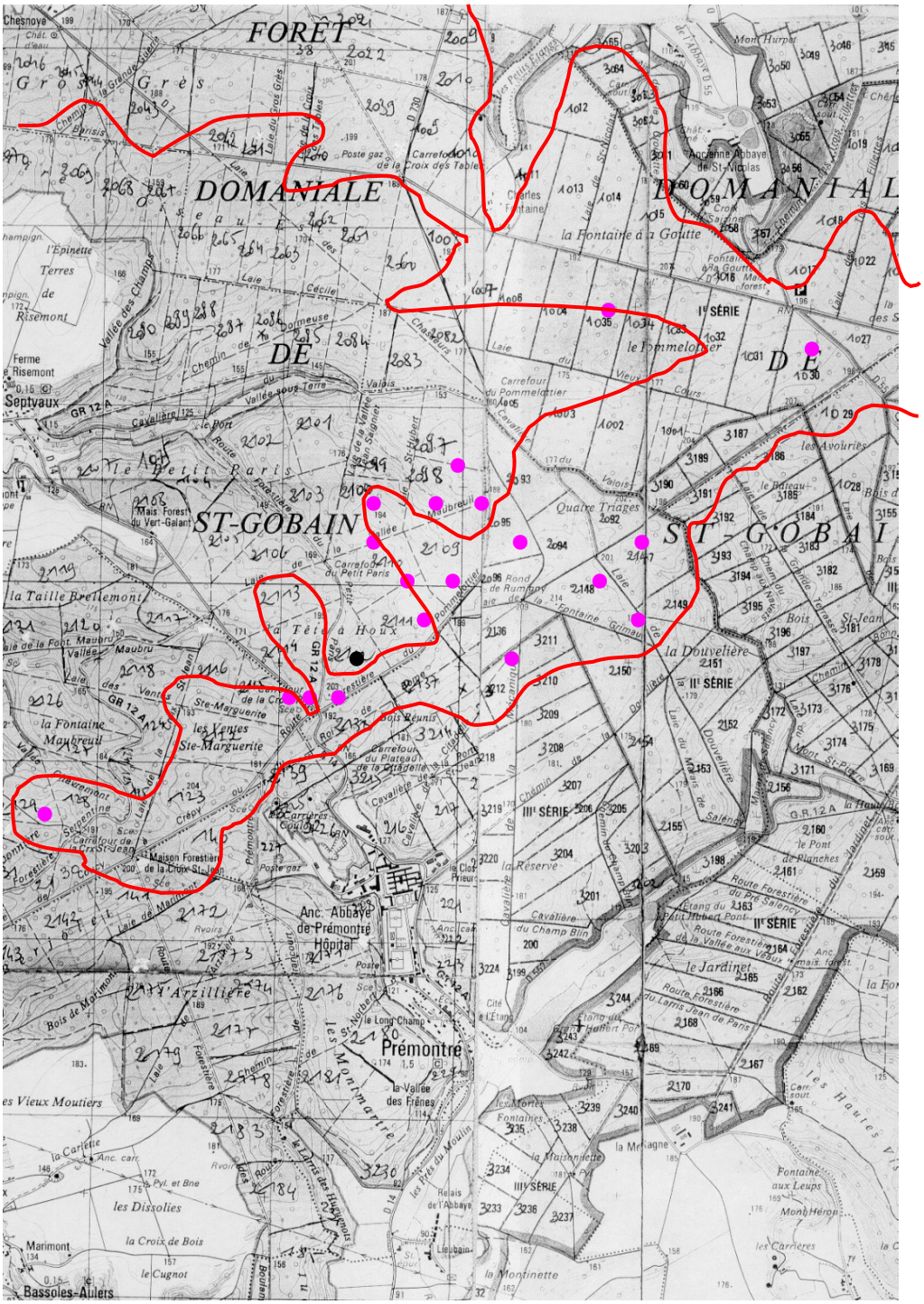
Le Maréchal P. et Lesaffre G. (2000). Les Oiseaux d'Ile-de-France. Delachaux et Niestlé, p. 256-258

Sueur F. (1995). « Gobemouche noir » in Commecy & al Atlas des oiseaux nicheurs de Picardie (1983 – 1987). COP, Picardie Nature, p. 178 – 179.

Tombal J.C. (1996). « Gobemouche noir » in Tombal J-Ch (coord.). Les oiseaux de la région Nord – Pas-de-Calais – Effectifs et distribution des espèces nicheuses : période
1985 – 1995. Héron 29, p.93.




Carte n°1 Répartition française du Gobemouche noir (Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France, SOF, 1994) et localisation du site de Saint-Gobain (◙). Les forêts picardes constituent la limite occidentale et septentrionale de répartition de la population des régions de l'Est : Champagne-Ardennes, Lorraine et Alsace.




Carte n°2 Les sites de nidification du Gobemouche noir en forêt de Saint-Gobain épousent la cote d'altitude 185m, où affleure l'Argile de Saint-Gobain (Aulnaie-Frênaie à *Carex pendula*) en contact avec les sables podzoliques du Bartonien (Chênaie sessiliflore dégradée en forêt claire à Sorbier, Houx).

Gérard TOMBAL
gerard.tombal@wanadoo.fr